

## ENQUETE RELATIVE

A

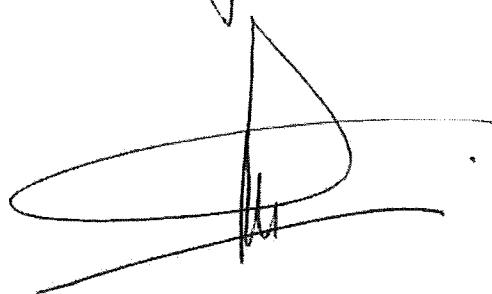
En exécution de l'arrêté du 29 mai 2020

de M. le Préfet de la Loire-Atlantique

Je soussigné(e), M<sup>e</sup> Christian KESSLER ai ouvert, ce jour,  
le registre d'enquête, pour recevoir les observations du public

A Rouans

Le 24 juin 2020



le 11/07/2020

Vues - Bonne marche en compte  
Et aspect géobiologique

F. Genget

vu le dossier : JBR la Roche.

le 27/07/2020

Vu le dossier - le développement des énergies renouvelables est très important pour répondre aux enjeux écologiques et démocratiques. Il s'agit d'activités humaines qui ont un faible impact sur l'environnement en comparaison aux filières historiques (charbon, fuel, nucléaire). Le projet semble d'ailleurs avoir prêté une attention particulière aux riverains et aux agriculteurs en ayant pensé des chemins ruraux utiles au paroissien et aux exploitants agricoles. Enfin, les énergies renouvelables, parce qu'elles sont décentralisées, participent à une réappropriation locale des enjeux énergétiques (fondamentaux de nos modes de vie) dès que les élus s'en saisissent. Le projet de Louviers est remarquable, au point félicitations à la municipalité !